



Non remboursement de prêt sur compte étranger

Par **roxane.descombes13@gmail.com**, le **05/03/2021 à 15:11**

Bonjour,rrnrnJ'ai vécu et travaillé un an en Espagne, pays que j'ai quitté suite à un licenciement économique pour l'Angleterre depuis août. J'ai un compte bancaire espagnol en agence. En septembre dernier, alors que j'étais en Angleterre et ayant besoin de sous pour m'installer, j'ai fait plusieurs petits prêts auprès de ma banque espagnole puisque j'en avais la possibilité, et ai au total emprunté environ 3.000 euros. Je pensais pouvoir assurer le remboursement en trouvant vite un travail, mais à cause du covid je suis restée sans rien jusqu'en janvier.

Aujourd'hui, je suis en retard sur mon loyer que je rattrape petit à petit avec mes salaires depuis plus d'un mois, et je dois également des sous à ma mère. Vous l'aurez deviné, je suis trop dans la merde pour être apte à rembourser mes prêts espagnols (d'ailleurs, peu après le début de l'emprunt, je n'avais plus accès à mon compte de banque parce que j'ai changé de numéro et changé de téléphone. Je ne peux plus rien faire. J'ai tout essayé avec mon banquier, la seule solution est de me rendre à l'agence en Espagne pour changer le numéro de téléphone. Ils ont ma nouvelle adresse car j'ai dû faire envoyer une nouvelle carte bancaire que je n'ai pas pu activer car ne pouvait le faire que par le biais de l'appli.rrnrnJe ne les ai plus contacté depuis. Je leur dois des sous mais eux ne me permettent même pas d'accéder ou gérer mon compte, donc c'est dans ma tête un peu comme une excuse trouvée. Depuis, j'ai reçu un courrier et quelques e-mails.rrnrnMa question est donc : est-ce que je risque de subir des conséquences hors du territoire espagnol ? Je veux dire au niveau européen. Car même si je réside en Angleterre, et d'ailleurs je ne compte pas rester à cette adresse donc ils ne me retrouveront pas, actuellement qui sort de l'UE, je reste française. Et si je décide un jour de revenir en Espagne, par exemple pour quelques mois, je bouge souvent dans des pays mais n'ai pas l'intention d'y rester plus d'une année généralement, et d'ouvrir un RIB espagnol facilement sur une appli en ligne comme Lydia ou Revolut, est ce qu'il y a un risque je sois retrouvée car retracée par mon NIE, le numéro espagnol de sécurité sociale.rrnrnJe ne sais

pas si je retournerai un jour sur le moyen terme en Espagne mais juste à titre informatif. Le plus important pour moi est de savoir si je risque quelque chose au delà des frontières espagnoles ?

Je me suis enfoncée petit à petit dans cette merde, par mauvais choix combinés à une période de crise sanitaire.

Je vous remercie par avance pour vos réponses.